

1. Valorisation du compost de broussailles issu des parcs à containers en comparaison à une fumure organique traditionnelle (extrait de la convention RW 2659/4) – 2018/2019

Contexte :

L'intérêt agronomique de l'essai mis en place à Villeroux (Chastre – Brabant wallon) permet d'évaluer la quantité d'azote libérée par le compost de broussaille comparativement à un apport de fumier et permettre ainsi l'adaptation de la fumure minérale complémentaire.

La parcelle a un niveau de fertilité relativement faible au départ avec peu de restitutions organiques (humus=1,9%).

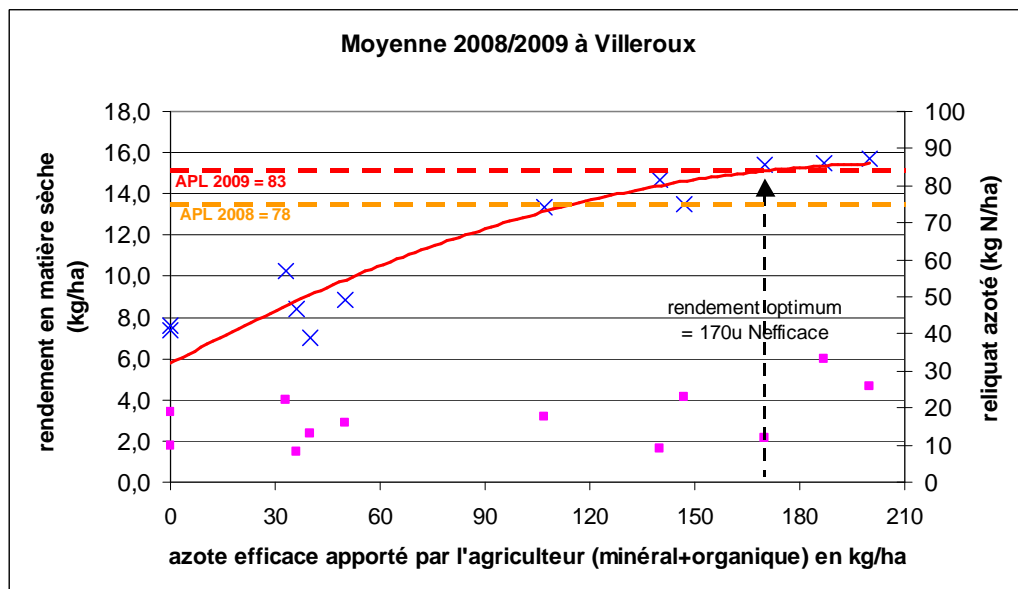


Figure 9 : Evolution du rendement en matière sèche du maïs par rapport à la quantité d'azote efficace apportée par l'agriculteur – Villeroux moyenne 2008/2009

Suite à une application printanière annuelle de 25 tonnes par hectare de compost de broussailles (Ntotal = 6,94kg en 2008 et 10,08kg en 2009) ou de fumier de bovin (Ntotal = 4,27kg en 2008 et 4,39 en 2009) et à une complémentation minérale azotée croissante, on observe que l'optimum de rendement est atteint avec une dose d'azote efficace équivalente à 170 unités d'azote (figure 9). Cette dose permet en outre de préserver des reliquats azotés post-cultureux très faibles dans le cas présent.

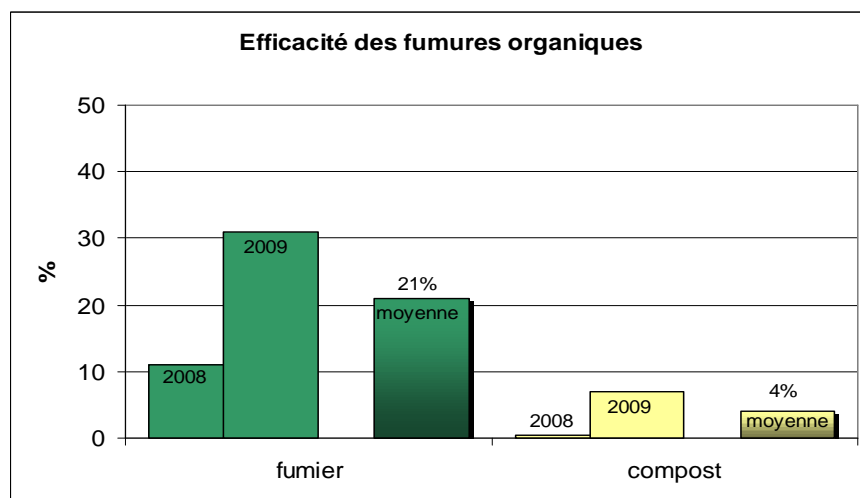


Figure 10 : Détermination du coefficient d'efficacité « azote » des fumures organique Villeroux 2008/2009

Les coefficients d'efficacité mesurés en 2008 restent très faibles. L'aspect pailleux du fumier appliqué en 2008 a certainement mobilisé une part non négligeable de l'azote libéré. Le compost appliqué au printemps a, quant à lui, probablement libéré de l'azote plus tardivement dans la saison à un moment où le maïs n'était plus susceptible de le valoriser comme souhaité. Les coefficients mesurés en 2009 sont nettement plus élevés et plus proches des valeurs pressenties (0,3 pour le fumier et 0,2 pour le compost) comme le montre la figure 10. Néanmoins les données observées pour le compost restent en dessous des valeurs attendues malgré une teneur en azote très élevée en 2009 ($N_t=10,08\text{kg}$).
